

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

La Chapelle- Rablais

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 5 juillet 2013	prescrite le :
arrêtée le : 12 octobre 2015	arrêtée le :
approuvée le : 12 mai 2017	approuvée le :
modifiée le :	modifiée les :
arrêtée le :	révision simplifiée le :
approuvée le :	mise à jour le :

PIECE N° 5.A

LISTE DES
EMPLACEMENTS
RESERVES

VU pour être annexé à la délibération du :
12 mai 2017

agence d'aménagement et d'urbanisme



hôtel entreprises, rue Monchavrat 77250 ECUEILLES
Tel.: 01.60.70.25.08. Fax.: 01.60.70.29.20

COMMUNE DE LA CHAPELLE-RABLAIS
PLAN LOCAL D'URBANISME
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Les emplacements réservés du présent du P.L.U. sont les suivants :

numéro	bénéficiaire	superficie approchée en mètres carrés	destination
1	Commune	840	jardin public (ER supprimé : déjà acquis)
2	Commune	540	accès piétonnier
3	Commune	280	accès à la zone AU
4	Commune	400	équipements scolaires ou péri-scolaires
5	Commune	9 600	aménagement d'un espace vert communal, entrée sud du village, pour maintenir la protection du captage
6	Commune	12 700	SUPPRIME APRES ENQUETE PUBLIQUE

*

*

*